

## **Entrevue d'une délégation de la locale de France 3 Iroise avec Madame Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture, au Quartz, à Brest – 11/03/2013**

**La délégation de France 3 Iroise** était composée de :

Carole Collinet, SNJ-CGT

Chloé Tempéreau, SUD

Olivier Mélinand CFDT

Jean-Hervé Guilcher., SNJ-CGT

Muriel Le Morvan, non syndiquée

**Chloé Tempéreau :** Récemment, nous avons eu une réunion avec notre DRA (Délégué Régional à l'Antenne de Proximité) qui a annoncé que notre journal local pourrait être fondu dans le JTR (Journal Télévisé Régional). Notre première crainte porte sur le fait de voir nos éditions réduites à peau de chagrin. Alors que notre mission est bien l'information de proximité.

**Aurélie Filippetti :** Ils ont déjà fait ça ailleurs, au Pays-Basque. Et ils envisagent de le faire durablement.

**Jean Hervé Guilcher :** On a quand même le sentiment que, aujourd'hui, les éditions locales ne constituent plus notre cœur de métier. Fermetures pendant les vacances scolaires, éditions occultées par des événements retransmis en direct. L'info de proximité devient une info de seconde zone. Avec, comme principal souci, notre exposition. Si on supprime l'aspect régional de France 3, cette chaîne n'aura plus aucune raison d'être. Les créneaux de diffusion régionale ont été réduits au fil des années. C'est une absurdité, d'autant que nous sommes sur le terrain mais que nous ne sommes plus vus par les gens.

**Chloé Tempéreau :** en 5 ans, on a perdu 50 % de nos téléspectateurs.

**Aurélie Filippetti :** Comment ? Je ne comprends pas ?

**Jean Hervé Guilcher :** Avec la TNT, les installateurs ont systématiquement privilégié les paraboles. Il n'y a plus d'antennes-râteaux. Et les gens qui ont des « boxes » ne nous reçoivent pas puisque nous ne sommes pas diffusés sur le satellite. Il n'y a qu'un seul signal qui remonte sur le satellite et il est destiné à ce qui est diffusé par Rennes.

**Olivier Mélinand :** aujourd'hui, les gens ont tous des « boxes » où l'on peut soi-disant tout voir. Tout sauf les éditions locales de France 3.

**Aurélie Filippetti :** C'est la première fois que je prends conscience de ça... Je ne savais pas.

**Jean Hervé Guilcher :** Ce problème de diffusion sur le satellite touche essentiellement les locales excentrées.

**Muriel Le Morvan :** Nous perdons en audience. Le centralisme rennais fait que nous ne sommes pas sur le satellite. Auquel s'ajoute le centralisme parisien qui maîtrise nos créneaux de diffusion régionale.

**Aurélie Filippetti :** Je l'ai dit à Rémy Pflimlin et Bruno Patino : la vocation de France 3, c'est la proximité. C'est ce qui marche le mieux, en particulier dans les régions à forte identité culturelle. Je leur ai demandé de mettre la priorité sur l'information de proximité. Les télé locales privées engrangent des bénéfices sur ce paramètre-là.

**Olivier Mélinand :** La particularité de notre locale, c'est que l'on couvre 3 départements. Ce sont près de 2 millions de personnes que nous touchons.

**Jean Hervé Guilcher :** Ce qui vient se surajouter aussi, c'est que nous n'avons pas la maîtrise des créneaux de diffusion. Face à nous, nous trouvons des télé locales privées qui, elles, au contraire, ont cette maîtrise et sont donc vues par leur public. Sur Tébéo, par exemple, on trouve des documentaires co-produits par France 3 Bretagne, qui ont été diffusés par France 3 Bretagne à des heures indues et que les gens ne voient donc pas... et ces documentaires, ils finissent par les découvrir sur Tébéo.

**Chloé Tempéreau :** France 3 Iroise, c'est aussi la langue bretonne. Nous fabriquons tous les jours une édition d'information en breton « An Taol Lagad », une particularité à laquelle sont attachés les téléspectateurs et qui nous tient à cœur, à nous aussi.

**Aurélie Filippetti :** J'ai dit à Rémy Pflimlin de s'appuyer justement sur la présence des langues régionales pour donner la priorité à ces régions-là.

**Muriel Le Morvan :** C'est une promesse de Hollande, les langues régionales. La France vient d'être épinglée par l'ONU sur les minorités linguistiques, notamment en ce qui concerne l'audiovisuel.

**Aurélie Filippetti :** Il y a une semaine, nous avons créé un comité sur les langues régionales, pour améliorer l'exposition des langues régionales dans le service public et, évidemment, à la télévision. Ce comité va plancher sur les 39 engagements de la Charte sur les langues régionales. Il auditionnera les responsables de France Télévisions, et de France 3 en particulier, sur cette question de la présence des langues régionales à la télé.

**Muriel Le Morvan :** D'une manière générale, ce que nous demandons aujourd'hui, c'est une inversion du modèle de France 3, que ce soit une chaîne régionale à décrochage national, car nous n'avons aucune maîtrise ici.

**Aurélie Filippetti :** Je suis favorable à cette inversion.

**Jean Hervé Guilcher :** Le gouvernement prévoit un coup de rabot supplémentaire dans le financement de France Télévisions. Comment la direction peut-elle, dans ce contexte de restrictions, agir ?

**Aurélie Filippetti :** Je suis opposée à ce que l'on fasse entrer les collectivités locales dans le capital. Car il y aurait un risque pour l'indépendance éditoriale de la chaîne. Je veux plus d'autonomie pour les programmes dans les antennes régionales. Je préfère ça. L'identité de France 3, je le répète, c'est la proximité. Il y a des savoir-faire et un outil précieux. On ne pourra, de toute façon, pas faire 22 Via Stella. Financièrement, c'est impossible.

Mais on travaille sur la vocation régionale de France 3.

Ma priorité, c'est de préserver la proximité, en donnant des priorités géographiques et en s'appuyant sur les langues régionales. S'il y a des priorités à avoir, elles seront sur ces bases-là. C'est un socle juridique qui se tient.

**Jean Hervé Guilcher :** Dans le cadre de la décentralisation, des Régions ont demandé un droit à

l'expérimentation. Quel regard avez-vous là-dessus ?

**Aurélie Filippetti** : Je n'y suis pas favorable. Et ce ne serait de toute façon pas un gage d'avoir plus de financement. Je suis pour une égalité dans les territoires, dans le cadre d'un service public national.

**Chloé Tempéreau** : Tout ce qui se passe en ce moment à France Télévisions a des répercussions sur les salariés, notamment les CDD qui sont dans des situations précaires. Le plan social, annoncé dans les 2 à 3 ans qui viennent, avec près de 1000 emplois supprimés, dont une bonne moitié à France 3, accroît les risques psycho-sociaux au sein de l'entreprise. Les conventions collectives ont été dénoncées, le climat n'est pas serein. C'est la réalité quotidienne des salariés de France 3. Et ce n'est pas évident pour nous de continuer notre métier dans ces conditions, avec une direction qui nous répète sans cesse : « *il n'y a plus d'argent* »... Sauf que tout n'est pas que financier. Il y a des gens qui se demandent : « *et demain, que ferons-nous ?* ».

**Aurélie Filippetti** : Ce n'est pas normal qu'il n'y ait plus de conventions collectives.

**Jean Hervé Guilcher** : C'est une pression supplémentaire sur les salariés, en tout cas. Au quotidien. Il y a des femmes à qui, désormais, on refuse, par exemple, le renouvellement de leur temps partiel, sous prétexte qu'il y a des restrictions. Et des pressions, il y en a de toutes sortes.

**Aurélie Filippetti** : La direction de FTV ne peut pas dire qu'à cause des restrictions budgétaires, les conventions collectives ne sont plus d'actualité. Nous serons vigilants sur ce point.

**Jean Hervé Guilcher** : Le forfait jour est un moyen de financer les restrictions budgétaires sur le dos des salariés.

En toute fin d'entretien (qui a duré une demi-heure), Aurélie Filippetti nous a expliqué qu'une discussion allait être rouverte sur les décrets Tasca.